

HARAS D'ELLE

Moon Sur Elle 50680
Tel/Fax 02.33.56.66.65
Mail : ecuriedelle@orange.fr

Entre: Le vendeur représenté par Le Haras d'Elle, dont le siège social est au Lieu dit "Villeneuve"- 50680 Moon sur Elle, propriétaire de l'étalon désigné ci-dessous, ou dûment mandatée à cet effet, **d'une**

Et d'autre part, L'Acheteur:

Adresse:

Téléphone:

Email:

agissant pour son compte ou comme mandataire du propriétaire de la jument, d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – OBJET

Le soussigné de seconde part réserve et achète **UNE SAILLIE** de l'étalon : **NIPPON D'ELLE**

Pour la jument :

N° SIRE:

Article 2 – MODALITES DE PAIEMENT

Ladite saillie est au prix de

IAF/ IAR:IAC: Frais techniques : 0 €
Réservation: 0
Saillie: 1100€ TTC poulain vivant 48h

Centre de mise en place :

Facturation du transport de la semence:

IART: 3 premiers envois gratuits, 55 euros ttc /envoi à partir du 4ème

IAC(16 p) Gratuit pour deux cartes de saillies, 174 euros ttc pour une seule carte ou un envoi supplémentaire

MEP gratuite au Haras d'Elle pour les étalons du Haras

Article 3 CONDITIONS DE PENSION

Jument non suivée / jr: 9,00 € HT Jument suivée / jr: 12,00 € HT

Article 4 – CONDITIONS PARTICULIERES

Les juments devront impérativement se présenter accompagnées de leur livret d'identification à jour des vaccins, grippe, tétanos et rhino-pneumonie en cours de validité. Le Haras pourra refuser toutes juments ou poulains dont l'état sanitaire est jugé insatisfaisant.

Article 5 – ACCEPTATION

L'acheteur accepte le présent contrat et reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Fait en deux originaux à Moon sur Elle, le.

Pour le Haras d'Elle,
Bertrand Pignolet

Pour l'acheteur,
(signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")